

Conférence générale

GC(67)/RES/2
Septembre 2023

Distribution générale
Français
Original : anglais

Soixante-septième session ordinaire

Point 9 de l'ordre du jour
(GC(67)/24)

États financiers de l'Agence pour 2022

Résolution adoptée le 29 septembre 2023, à la onzième séance plénière

La Conférence générale,

Vu l'article 11.03 b) du Règlement financier,

Prend acte du rapport du Vérificateur extérieur sur les états financiers de l'Agence pour l'année 2022, ainsi que du rapport présenté par le Conseil des gouverneurs à ce sujet¹.

¹ Document GC(67)/4.